

Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable », 2018–2028  
New York, 22–24 mars 2023

Plénière, Point 8 de l'ordre du jour. Débat général

## **Déclaration**

**M<sup>me</sup> Musonda Mumba, Secrétaire générale, Convention sur les zones humides**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'eau soutient la vie. C'est notre ressource la plus précieuse et pourtant trop souvent considérée comme allant de soi. Trop souvent, nous la considérons comme un produit de consommation sans même songer aux écosystèmes d'où elle provient.

L'eau est l'élément qui définit les zones humides. En fait, presque toute l'eau que nous consommons vient directement ou indirectement des zones humides qui contribuent à maintenir l'eau potable propre et sûre, fournissent de l'eau aux cultures alimentaires, préservent la sécurité et le bien-être humains en tamponnant les extrêmes hydrologiques.

Les zones humides abritent une biodiversité exceptionnelle qui soutient la vie et les moyens d'existence, elles favorisent la résilience et l'adaptation et certaines zones humides sont nos plus fidèles alliées naturelles lorsqu'il s'agit d'atténuer les changements climatiques.

Mais les zones humides se dégradent à un rythme alarmant. Selon certaines estimations, dans les quelques décennies écoulées depuis la dernière Conférence des Nations Unies sur l'eau, à Mar-del-Plata en 1977, un tiers des zones humides de la planète auraient disparu.

La disparition des zones humides fait courir un risque à la population et au développement, un risque qui est exacerbé par les changements climatiques et les cycles hydrologiques de plus en plus extrêmes. Les inondations et les sécheresses sont de plus en plus graves, plus longues et plus fréquentes. De nombreuses régions du monde sont plus fortement frappées par une insécurité hydrique.

Nous ne pouvons satisfaire nos besoins en eau sans les zones humides. La Conférence des Nations Unies sur l'eau, 2023 offre une occasion de changement, une occasion de faire en sorte qu'à l'échelle de la société et de tous les secteurs l'on comprenne et reconnaisse le rôle crucial des zones humides dans le cycle de l'eau et, en conséquence, pour le développement durable, et que l'on en tienne dûment compte dans nos plans et nos actions.

Nous devons saisir la possibilité d'accélérer de manière radicale la protection et la restauration de la nature que prône le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, y compris en donnant la priorité aux zones humides dans les objectifs fixés pour 2030, ainsi qu'en mesurant notre succès en l'appliquant aux zones humides.

Il faut pour cela veiller à l'harmonisation entre les plans et stratégies relatifs au développement durable national, à la biodiversité et aux changements climatiques, en

intégrant des actions ambitieuses pour les zones humides dans les Contributions déterminées au niveau national et dans les Plans d'adaptation nationaux.

Il faut pour cela protéger et restaurer les zones humides qui sont une source d'eau pour le secteur agricole et faire en sorte que l'agriculture ainsi que d'autres changements d'affectation des sols ne dégradent pas les zones humides, notamment en redirigeant les mesures d'incitation qui dégradent actuellement les zones humides et les ressources en eau vers la protection et la restauration du capital naturel.

Et il faut que les zones humides deviennent partie intégrante de villes durables où il fait bon vivre.

Ces actions doivent être guidées par les meilleures données et connaissances disponibles. Nous devons redoubler d'efforts pour renforcer l'inventaire des zones humides afin que les données sur l'étendue des zones humides, leur état et leurs contributions à la population ainsi que les pressions qui entraînent leur disparition soient disponibles et servent à la prise de décisions.

Ces actions nécessitent une utilisation plus efficace du financement actuel de même qu'une augmentation importante des investissements.

Elles ont besoin de la collaboration entre tous les groupes d'acteurs, surtout avec les peuples autochtones et les communautés locales qui sont souvent les meilleurs gestionnaires du milieu naturel.

Elles ont aussi besoin de tirer pleinement parti du cadre de gouvernance existant de manière synergique, y compris de la Convention sur les zones humides qui est l'accord intergouvernemental mondial pour l'infrastructure hydrologique naturelle.

-----